



PROCES-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR

DE LA LIGUE REGIONALE AUVERGNE RHONE ALPES de RUGBY

Le Bureau Directeur de la Ligue Régionale Auvergne Rhône Alpes, s'est réuni :

Le mercredi 12 Décembre 2018 à 18h30

En visio-conférence

Présents :

Membres du Bureau Directeur :

G. AMBLARD, V. BERODIER, L. BONNET, P. CARRE, G. CASSAGNE, P. CELMA, G. CHAPELLE,
P. CHAROUSSET, P. CRAIGHERO, G. FAGUER, P. GRANGE, M. MINOT, C. MUNOZ, P. NIOGRET

Invités du Bureau Directeur : M. KELLIN, A. KOCH, P. GERBIER

Excusés : G. BERTIN, A. CECCON, J. GARDON

1. Ouverture de la Séance par le Président :

Patrick CELMA ouvre la séance à 18 h 30, avec les membres présents.

2. Approbation du PV du dernier BD :

Le Procès-Verbal du Bureau Directeur du 14 novembre 2018 est adopté à l'unanimité des membres présents.

3. Présentation et validation des nouveaux organigrammes :

Il est décidé d'organiser un séminaire avec l'ensemble des membres du Bureau Directeur le Samedi 19 Janvier 2019, de 10h à 16h, à Chaponnay (sans doute à l'IBIS, car les salles seront prises au Siège pour la formation des éducateurs). La mise en place des nouveaux organigrammes et l'organisation fonctionnelle du Bureau Directeur seront notamment étudiées lors de ce séminaire.

Les organigrammes modifiés seront transmis en amont afin que chacun puisse en prendre connaissance.

4. Evolution du Bureau Exécutif :

Une nouvelle proposition sera émise, suite à la suppression de ce Bureau Exécutif, après la tenue du Comité Directeur du 1^{er} décembre.

Le Président organisera des réunions de travail régulières le lundi matin à Chaponnay, pour le suivi hebdomadaire des divers dossiers.

5. Nouvelle proposition des Ordres du jour lors des Comités Directeurs :

Il faut proposer des O.D.J. limités à 2 ou 3 thèmes de réflexion. Les Comités Directeurs ne devront pas durer plus de 2h (accueil à 9h30, début à 10h et fin à 12h). Une organisation devra être fixée le 19 janvier 2019 avec un temps de discussion précis pour chaque sujet, une gestion du temps de parole, et avec un animateur (le D.G.).

G. CASSAGNE : Il faudra que les questions soient reçues et étudiées à l'avance, pour pouvoir choisir les sujets pertinents. Une des missions du D.G. sera également de calibrer l'A.G. de juin 2019.

6. Bilan des visites dans les Comités Départementaux :

Les visites dans les 12 C.D. se sont terminées le 7 décembre 2018 à Chambéry.

7. Préparation de la Convention de Coopération Ligue/C.D. :

Une réunion est prévue le jeudi 13 décembre 2018, pour effectuer les premières analyses et pour travailler sur les conventions avec les Départements.

Pour certains départements qui disposent de salariés sportifs travaillant pour la Ligue, des calculs vont être faits sur le temps de mise à disposition, en vue de rembourser ces frais aux Départements, et inversement dans le cas de mise à disposition d'emplois sportifs ou administratifs de la Ligue vers les Départements.

P. CARRÉ : Pour les emplois sportifs il y a 3 cas de figures :

C.T. de la Ligue qui travaille dans le cadre des missions du Comité Départemental

C.T. du Comité Départemental qui travaille dans le cadre des missions de la Ligue

C.T. sur mission conjointe Ligue / C.D.

Il faut prendre en compte aussi les emplois administratifs ; et il faudra également intégrer les conventions de formations (conventions déjà en cours pour 2018-2019).

Il faudrait une Convention-Cadre globale (identique pour tous les C.D.) et des annexes par C.D., au cas par cas.

P. CELMA : Les conventions formations étant déjà établies, elles sont déjà fixées. Il faut travailler sur le reste des conventions.

G. FAGUER : Jérôme Gardon sera-t-il impliqué dans la construction de ces conventions ?

Jérôme Gardon sera bien présent dans cette construction car il connaît exactement la situation des Cadres de la Ligue et des Départements.

8. Point sur les Championnats et les Finales Régionales :

La phase 2 des championnats régionaux est sortie Jeudi dernier, pour un début de championnat le Dimanche 16 décembre 2018.

La phase des championnats interdépartementaux sera préparée lors de la prochaine réunion de la Commission le 3 et le 4 janvier 2019 à Chaponnay.

Les finales de Secteurs (journées des M.O.) auront lieu le 7 Avril 2019 (1/4 de finales de la Ligue).

Ces Finales de secteurs donneront accès à la montée en catégorie supérieure.

Quel modèle veut-on établir ? Un cahier des charges est en cours de rédaction pour cibler le tarif d'entrée, la gestion des buvettes, etc...

La proposition sera émise au prochain Bureau Directeur, puis présentée au Comité Directeur du 26 janvier 2019.

Pour les Finales de Ligue, la journée est prévue avec 6 matchs équipes 1 et 2 matchs de réserves. 3 sites sont présélectionnés : Bron, Lyon (au LOU) et Bourgoin Jallieu.

Les finales de Jeunes (Challenge et Coupe) se dérouleront sur le mois de Juin 2019.

Il y aura aussi des finales Féminines.

P. CRAIGHERO : Beaucoup de Bugs recensés ; tout n'est rentré dans l'ordre qu'aujourd'hui. Pierric a eu des difficultés pour saisir (problèmes de dates et d'affichage sur Ovale à faire remonter à la F.F.R.)

P. CARRÉ demande si un bilan des Brassages a été effectué pour décider des différentes évolutions pour la saison prochaine ?

Des réunions avec les Clubs dans chaque MO seront organisées en janvier 2019 pour recueillir leurs opinions.

Une réunion est prévue le 17 janvier 2019 à la F.F.R. pour la refonte des compétitions régionales. Divers points seront abordés (bilan des effectifs, nombre d'équipes, problème des Réserves, double licence Jeunes,...)

9. Bénévolat :

a) Désignation des 4 Dirigeants pour le Prix du Bénévolat à Paris :

Montbonnot : Jacky Paviet-Salomon

Guilherand-Granges : Jeannot Chareyron

Chaponnay : Jean Pierre Verdier

Clermont Ferrand : Claude Crouzet

Ils seront invités par la F.F.R. lors de la rencontre France Ecosse en février 2019.

La liste sera envoyée le 13 décembre 2018 à la F.F.R.

b) Désignation d'un Dirigeant par Club pour la Journée Internationale du Bénévolat :

Ces désignations se feront sous l'égide des C.D. Les 300 médailles ont été reçues à Chaponnay.

Elles seront transmises à chaque C.D. (1 par club).

Chaque C.D. doit fournir la liste des Dirigeants récompensés, si possible d'ici fin janvier 2019.

c) Médailles F.F.R. :

Pour les médailles 2018-2019, les informations et les documents sont en cours de réception.

Le nombre de médailles attribuées pour la Ligue doit correspondre au cumul des 4 ex-C.T.

10. Fermeture des Maisons d'Ovalie :

Les 4 Maisons d'Ovalie seront fermées du 22/12/2018 inclus au 01/01/2019 inclus.

La Ligue donnera aux salariés à titre exceptionnel 2 ½ journées de congés

(le 24 après-midi et le 31 après -midi) soit 1 journée au total.

A.KOCH signale que des questions sur ce sujet sont à l'ordre du jour du CSE du lundi 17/12/18 et qu'il ne sera pas présent à cette réunion ; mais qu'elle mérite d'être préparée. Des salariés sont rentrés récemment, il faudra savoir comment on gère leur situation vis-à-vis des fermetures des M.O.

G. CASSAGNE informe que des permanences (relevés des messages téléphone et mails) seront organisées par les Référénts des M.O.

G. FAGUER : prévoir des messageries téléphoniques sur les répondeurs des M.O.

11. Questions Diverses :

P. CRAIGHERO : A-t-on reçu les 2400 chasubles pour éducateurs E.D.R. ?

A réception, il faudra faire le dispatching.

P. CARRÉ : Nous n'avons encore rien reçu. En principe, un courrier a été envoyé à tous les S.G. des Ligues et la répartition sera dans les cartons de livraison.

G. FAGUER : Plusieurs remontées sont recensées par rapport aux commotions cérébrales.

En prenant en compte la baisse des effectifs en E.D.R., peut-on faire de la communication avec les parents pour prôner le dispositif « Bien Jouer » ?

A-t-on déjà prévu quelque chose dans ce sens ? Ou faut-il se rapprocher de la F.F.R. ?

G. CASSAGNE : La F.F.R. doit impulser quelque chose et les Ligues doivent en être les relais.

A. KOCH : Pour le lundi 17 décembre 2018 et la réunion du C.S.E. : l'ordre du jour étant tombé aujourd'hui, il va bien falloir parler des congés (certains salariés arrivés récemment n'ont encore pas droit aux congés) mais aussi des véhicules, et d'autres sujets.

P. CELMA : Cette réunion sera bien préparée.

P. GRANGE : Une réunion s'est tenue ce matin pour l'Académie Fédérale de Lyon avec la présence de la Région. Suite au dépôt de dossier au Conseil Régional, monté par les C.T.S.

(Gardon/Lachaize/Rouzières) et P. Grange, une subvention exceptionnelle de 50 000€ sera accordée et fléchée sur les Académies Fédérales (Haut-Niveau).

Un courrier de confirmation va être envoyé la semaine prochaine.

P. GRANGE : seule compensation, il faut qu'il y ait un affichage sur chaque manifestation subventionnée par la Région et les logos sur les véhicules.

P. CELMA : pour le match France – Nouvelle Zelande, une demande de subvention a été déposée à la Région. Nous attendons la réponse (vote la semaine prochaine)

La distribution des ballons FFR pour les Clubs a débuté en novembre 2018 à Clermont-Ferrand.

Les autres distributions seront organisées en présence d'un Elu Fédéral et de la presse :

-le 13 décembre 2018 à Montbonnot, avec Christian Dullin

-le 14 décembre 2018 à Guilhaum-Granges avec Véronique Cros et Patrick Celma

-le 19 décembre 2018 à Chaponnay.

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Le Secrétaire Général

Patrick CARRÉ